

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 14 avril 2015 à 21 Heures.

L'an deux mille quatorze, le jeudi vingt sept février à 21 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'Aignan

Etaient présents : MM LABADIE LAGARDE AURENSAN NAVARRE GARCIA CHANUT LETELLIER DARBAS DUBOURDIEU PAYROS BARNADAS Mmes SARNIGUET PESQUIDOUX

Etait absent et excusé : M. Marc GARROS ayant donné procuration à Mme Chantal SARNIGUET.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2015.

Madame Chantal SARNIGUET intervient en tant que co-présidente du Comité de Jumelage pour indiquer qu'elle s'est trompée, que contrairement à ce qu'elle avait affirmé au cours de la précédente réunion du conseil municipal, le comité de jumelage de Wilburgstetten, remboursera l'arbre qui doit être implanté sur la commune, dans le cadre des échanges inter-comités.

ORDRE DU JOUR :

Approbation compte de gestion - compte administratif 2014
Vote budget primitif 2015
Vote des taux d'imposition des impôts directs
SDEG Achat groupé d'électricité

Monsieur Marc PAYROS est nommé secrétaire de séance.

**Approbation comptes administratifs et
comptes de gestion 2014 :**
Commune - service assainissement - Lotissement

Monsieur le Maire ouvre la séance puis donne la parole à Monsieur Patrick NAVARRE, président de la commission des finances afin qu'il présente les comptes administratifs :

Service Assainissement

SECTION D'EXPLOITATION

▪ Recettes -----	101129.04 €
▪ Dépenses -----	62881.17 €
▪ Résultat -----	38247.87 €

▪ dont Excédent reporté (N-1) ----- 34529.03 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

▪ Recettes ----- 55312.14 €
▪ Dépenses ----- 26379.33€
▪ Résultat ----- 28932.81 €

Résultat de clôture - affectation :

Investissement ----- 28932.81€
Fonctionnement ----- 38247.87€
Résultat global ----- 67180.68€

Monsieur Patrick NAVARRE, soumet au vote de l'assemblée le compte administratif 2014 du service assainissement, conforme au compte de gestion et le conseil municipal l'approuve ainsi que l'affectation des résultats, à l'unanimité.

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Recettes ----- 1052080.08€
• Dépenses ----- 789981.27 €
• Excédent ----- 262098.81 €
• dont excédent reporté ----- 96507.21 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

• Recettes ----- 254349.52 €
• Dépenses ----- 466220.33 €
Déficit ----- 211870.81€
• Reste à réaliser dépenses ----- 3294.82 €
• Besoin de financement (1068) ----- 215163.63 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement ----- 262098.81 €
Investissement ----- -211870.81 €
Résultat global ----- 50228.00 €

Monsieur Patrick NAVARRE, donne ensuite le détail des diverses opérations et soumet au vote de l'assemblée le compte administratif 2014 de la commune, conforme au compte de gestion et le conseil municipal l'approuve ainsi que l'affectation des résultats par

9 voix pour et 5 abstentions (Mmes Pesquidoux, Sarniguet - MM Darbas Dubourdiou Garros).

Lotissement Habitations

SECTION DE FONCTIONNEMENT

▪ Recettes -----	494311.80 €
▪ Dépenses -----	494311.80 €
▪ Résultat -----	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

▪ Recettes -----	505000.00€
▪ Dépenses -----	402712.59€
▪ Résultat -----	102287.41 €

Résultat de clôture - affectation :

Investissement -----	102287.41€
Fonctionnement -----	0 €
Résultat global -----	102287.41 €

Monsieur Patrick NAVARRE, soumet au vote de l'assemblée le compte administratif 2014 du lotissement d'habitations, conforme au compte de gestion et le conseil municipal l'approuve ainsi que l'affectation des résultats par 9 voix pour et 5 abstentions (Mmes Pesquidoux, Sarniguet - MM Darbas Dubourdiou Garros).

Vote des budgets primitifs 2015 :
Commune - service assainissement - Lotissement

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrick NAVARRE et lui demande de présenter les projets de budgets primitifs 2015,

LOTISSEMENT D'HABITATIONS

1) Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à 751268.96 €.

RECETTES

7015 – vente de terrain aménagés	12500.00 €
758 – Produits divers gestion courante	1.00 €
774 – Subventions exceptionnelles	147050.85 €
042 – Opé. d'ordre de transferts entre section	572886.59 €

043 – Opé.d’ordre intérêts emprunts.....	18830.52 €
TOTAL.....	751268.96 €

DEPENSES

6015 – Terrains à aménager	330957.80 €
66 – Charges financières	18830.52 €
6045 – Prestations de services.....	5000.00 €
658 – Centimes de TVA.....	1.00 €
042 – Opérations d’ordre de transfert	377649.12 €
043 – Opé. d’ordre intérêts emprunts.....	18830.52 €
TOTAL.....	751268.96 € €

Section d’investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 603940.07 €.

RECETTES

040 – Opération d’ordre de transfert	377649.12 €
001 Solde d’exécution reporté	102287.41 €
1641 –Emprunt – écriture d’équilibre	124003.54 €
TOTAL.....	603940.07 €

DEPENSES

16 – Remboursement d’emprunts	31053.48 €
040 – Opérations d’ordre de transfert	572886.59 €
TOTAL.....	603940.07 €

Monsieur le Maire soumet au vote de l’assemblée le budget primitif du lotissement d’habitations qui est approuvé par 10 voix pour et 5 contre (MM Darbas Dubourdieu Garros Mmes Pesquidoux et Sarniguet).

SERVICE ASSAINISSEMENT

Section d’exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à 110065.87 €

RECETTES

70 – Ventes de produits finis.....	67700,00 €
75 – Autres Produits de gestion courante.....	100,00 €
77 – Produits exceptionnels	100,00 €
042 – Opération d’ordre de transfert.....	3 918,00 €
002 – Résultat reporté	38247.87€
TOTAL.....	110065.87 €

DEPENSES

011 – Charges à caractère général.....	30963.00 €
012 – Charges de personnel	24000,00 €
014 – Atténuations de produits	7827.00 €
65 – Autres charges de gestion.....	1500,00 €
66 – Charges financières	5217.00 €
67 – Charges exceptionnelles.....	150.00 €
042 – Opération d’ordre de transfert.....	21959.79 €
023 – Virement à la section d’investissement.....	18449.08 €

TOTAL..... 110065.87 €

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 400668.73 €.

RECETTES

10 – Dotations, fonds divers.....	1078.05 €
13 – Subventions investissement reçues	83 000,00 €
16 – Emprunts	247249.00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement.....	18449.08 €
040 – Opération d'ordre de transfert.....	21959.79 €
001 – solde d'exécution	28932.81 €
TOTAL.....	400668.73 €

DEPENSES

16 – Remboursement d'emprunts	143770.00 €
20 – Immobilisations incorporelles.....	13500,00 €
23 – Immobilisations en cours	239480.73 €
040 – opération d'ordre de transfert.....	3 918,00 €
TOTAL.....	400668.73 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le budget primitif 2014 du service assainissement.

Monsieur Patrick NAVARRE, présente ensuite le budget primitif de la Commune.

COMMUNE

1) **Section de fonctionnement** équilibrée en recettes et dépenses à 1 058 102.10 €.

RECETTES

70 – Produits des services, domaine	39682,00 €
73 – Impôts et taxes.....	428159.92 €
74 – Dotations, subventions et participations	283447,00 €
75 - Autres produits de gestion courante.....	118300,00 €
76 – Produits financiers.....	25,00 €
77 – Produits exceptionnels	112 050,00 €
013 – Atténuations de charges	25273,00 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté.....	46933.18 €
TOTAL.....	1058102.10 €

DEPENSES

011 – Charges à caractère général.....	240282.77 €
012 –Charges de personnel	396150,00 €
014 – Atténuations de produits	0.00 €
65 – Autres charges de gestion.....	108553.79 €
66 – Charges financières	43374.99 €
67 – Charges exceptionnelles.....	500,00 €
023 – Virement à la section d'investissement.....	256682.55 €
042 – Opérations d'ordre de transfert	12558.00 €

TOTAL..... 1058102.10 €

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 491153.93 €.

RECETTES

10 – FCTVA..... 4747.75 €
021 – Virement de la section de fonctionnement..... 256682.55 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus 2 000,00 €
040 – Opération d'ordre de transfert..... 12558.00 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé..... 215165.63 €
TOTAL..... 491153.93 €

DEPENSES

16 – Remboursement d'emprunts 110176.28 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus 2 000,00 €
23 – Opérations d'équipement 15824.00 €
204 – Subvention au lotissement..... 147050.85 €
040 – Dépenses d'ordre..... 4232.00€
001 Solde d'exécution reporté 211 870.80 €
TOTAL..... 491153.93 €

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée le budget primitif de la commune qui est approuvé, avec augmentation de la fiscalité, par 10 voix pour et 5 contre (MM Darbas Dubourdiou Garros Mmes Pesquidoux et Sarniguet).

Madame Chantal Sarniguet explique que ce vote contre le budget restreint 2015 est du au fait que son groupe avait demandé au cours des années antérieures, qu'aucun investissement ne soit réalisé tant que le dossier du lotissement n'était pas réglé.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'au cours des réunions de la commission des finances, la révision des taux a été évoquée. La baisse effective des dotations globales de fonctionnement pour 2015 et les prévisions nationales pour les années suivantes ont amené les élus à proposer une hausse des taux de la commune.

Il propose aux membres du Conseil Municipal de voter les taux d'imposition pour 2015, soit :

Taxe d'habitation **16.40** % au lieu de **15,94** %
Taxe foncière sur le bâti **27.01** % au lieu de **26,25** %
Taxe foncière sur le non bâti **113.79** % au lieu de **110,57** %

Les membres du Conseil Municipal les approuvent à l'exception de MM Darbas Dubourdiou Garros, Mmes Sarniguet et Pesquidoux qui votent contre.

SDEG ACHAT GROUPE D'ELECTRICITE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Energies du Gers propose la mise en place d'un dispositif d'achat groupé d'énergies.

En effet, les tarifs réglementés de vente de gaz naturel et d'électricité appliqués en France seront progressivement supprimés, à compter de 2015 et les communes entre autres, devront dès lors conclure de nouveaux contrats de fourniture d'énergies, dans le respect des règles de la commande publique.

Le SDEG ainsi que d'autres partenaires ont souhaité pouvoir mettre leurs compétences au profit des pouvoirs adjudicateurs, acheteurs de gaz naturel et/ou d'électricité, en les regroupant au sein d'un groupement de commandes dédié à l'énergie afin d'obtenir des offres compétitives.

Une convention matérialisera les conditions de constitution du groupe et de son fonctionnement. Monsieur le Maire ajoute que la commune, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes, pour le stade municipal, seul site actuellement en tarif jaune réglementé.

L'assemblée émet un avis favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures cinquante cinq.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 16 avril 2015 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 16 avril 2015

Le Maire,

Philippe BARATAULT

